



Informatisation des kinés

Ça va bouger !

Fabienne Van Dooren dirige l'aile francophone de l'association professionnelle Axxon ; Saïd Mazid est vice-président de l'Union des kinésithérapeutes de Belgique (UKB). Ils s'accordent à le dire : leurs collègues ne font pas la course en tête en termes d'informatisation des pratiques. Mais les deux organisations s'emploient activement, et en bonne intelligence, à pousser la profession dans cette voie. L'e-santé est synonyme de circulation accrue des données, denrées précieuses pour hausser la qualité de prise en charge.

[... lire la suite](#)



Logiciels métiers

Qui propose quelles fonctions ?

e-santé Wallonie - et plus particulièrement sa gestionnaire de projet, Isabelle Aussems - a accompli un travail de fourmi : questionner les firmes de soft sur l'état d'avancement et les fonctionnalités de leur(s) produit(s), pour ensuite compiler toutes les réponses dans des tableaux synoptiques, métier par métier. Suivez « le guide » !

[... lire la suite](#)



Helpdesk et coaching

Les généralistes, de gros clients

e-santé Wallonie possède deux services prisés des prestataires de soins : d'une part un helpdesk pour dépanner ceux qui rencontrent une difficulté technique avec les outils de l'e-santé, et d'autre part du coaching individualisé, qui se façonne à la carte. Qui fait appel à ces facilités, gratuites de surcroît, et pour quoi ?

[... lire la suite](#)

VU DANS LA PRESSE

• Maggie De Block réserve une place à la santé mobile

La ministre fédérale de la Santé a récemment annoncé que l'évaluation finale des 24 projets pilotes de mHealth était positive. Les applications mobiles offrent une plus-value tant pour les prestataires que pour les patients.

Voir l'article du Guide social, 7 mars 2018
« Maggie De Block fait un nouveau pas vers l'e-santé »

• Nouvelles perspectives d'ici fin 2018 pour les Epicuriens

A l'initiative de médecins francophones, une coopérative s'est créée, visant à développer un logiciel métier qui reste aux mains de la profession et qui devienne à terme multidisciplinaire.

Voir l'article de La Libre Belgique, 22 mars 2018
« Des médecins veulent créer leur propre logiciel médical »

e-santewallonie.be

FAGW | Fédération des Associations de Généralistes de la Région wallonne
Boulevard Zoe Drion, 1 | Espace Santé | 6000 CHARLEROI | contact@e-santewallonie.be

[Je ne souhaite plus recevoir la newsletter](#)



Informatisation des kinés **ÇA VA BOUGER !**

Fabienne Van Dooren dirige l'aile francophone de l'association professionnelle Axxon ; Saïd Mazid est vice-président de l'Union des kinésithérapeutes de Belgique (UKB). Ils s'accordent à le dire : leurs collègues ne font pas la course en tête en termes d'informatisation des pratiques. Mais les deux organisations s'emploient activement, et en bonne intelligence, à pousser la profession dans cette voie. L'e-santé est synonyme de circulation accrue des données, denrées précieuses pour hausser la qualité de prise en charge.

« Les kinés ne sont pas très avancés dans l'informatisation », concède d'entrée de jeu Fabienne Van Dooren, directrice chez Axxon, « entre autres parce que la demi-douzaine de logiciels dont ils disposent ne sont pas encore adaptés à la logique de l'e-santé ». Ses collègues perçoivent une prime incitative à l'achat d'un logiciel métier dès lors qu'il est labélisé. Une nouvelle homologation des softs est prévue cette année, où

l'on checkera qu'ils intègrent toutes les fonctionnalités requises pour faire usage des e-services. Les incitants financiers perçus seront, comme en médecine générale, modulés en fonction du recours effectif à ces outils.

Des mentalités à faire évoluer

Pour notre interlocutrice, il est important de « faire bouger » ses collègues. Les kinés sont

eux aussi concernés par le Plan fédéral e-santé, au même titre que les autres dispensateurs. « Par exemple, au niveau du point d'action n°6 du Plan, qui touche à la communication entre tous les prestataires, via Abrumet, le Réseau Santé Wallon, Vitalink... Les kinés pourraient aller consulter dans le dossier du patient des informations utiles pour sa prise en charge, car les prescriptions ne disent pas tout. » Mais il doit y avoir échanges, précise Fabienne Van Dooren : « mes collègues sont toujours demandeurs de données, mais ils doivent aussi savoir en mettre à disposition eux-mêmes. Il y a là un apprentissage à faire. Il suppose un changement de mentalités car, dans le métier, règne encore cet esprit typiquement 'libéral' : le kiné est quelqu'un d'indépendant. » L'avenir lui réserve pourtant une accentuation de la dimension multidisciplinaire de son activité.

Encore trop abstrait pour séduire

Les formations assurées par e-santé Wallonie sont fort intéressantes, commente Fabienne Van Dooren, « mais la sensibilisation devrait démarrer plus tôt, dès le cursus des futurs kinés en fait ». Ceux-ci, dit-elle, n'ont pas encore pleinement conscience de la plus-value de l'ordinateur dans la sphère professionnelle.

« Or, il y a toutes les raisons d'espérer que l'informatique amènera à terme une réelle simplification administrative, que des tas de choses pourront être faites directement à partir du logiciel de gestion de dossiers : vérifier via MyCareNet l'assurabilité du patient, accéder au décompte des séances remboursées auquel il a encore droit en fonction de sa pathologie, consulter les infos nécessaires à la continuité des soins, donner du feedback aux autres intervenants, avoir une dématérialisation des attestations de soins grâce à des services comme eAttest et facturer électroniquement... » Axxon a également collaboré avec Recip-e dans l'élaboration d'un cahier des charges pour concevoir une prescription électronique non pas de médicaments cette fois, mais de soins de kinésithérapie.

Seulement, voilà. Ce futur prometteur, les kinés ne le distinguent pas encore clairement, il est trop abstrait. « A ce stade, ils imaginent surtout le travail supplémentaire que cela va induire, le temps à y passer, l'énerverment si des problèmes techniques surviennent... Nous avons un travail de persuasion à mener : faire admettre aux membres que c'est un passage obligé, une transition peut-être un peu douloureuse et qui, au début, va prendre du temps. Mais, au final, c'est pour un mieux ! »



Discuter les accès

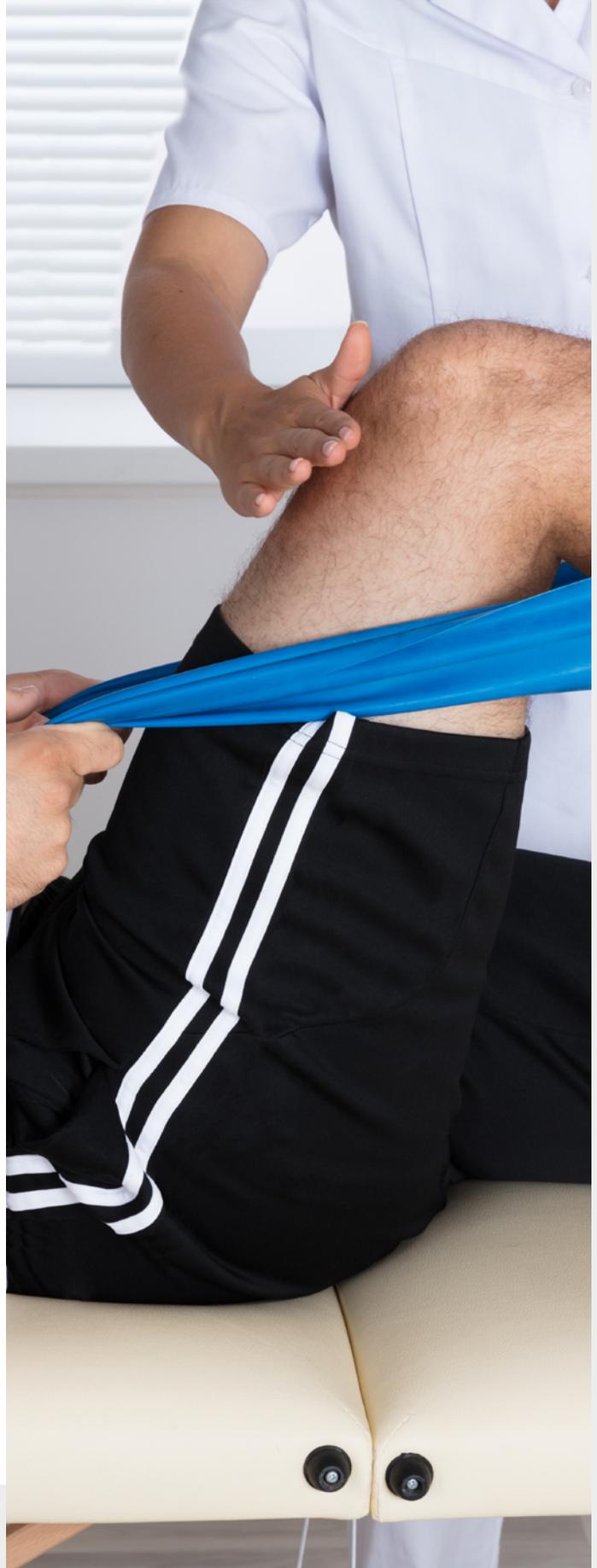
Saïd Mazid est vice-président de l'UKB, l'Union des kinésithérapeutes de Belgique. Nombre de facettes de l'e-santé intéressent grandement sa profession, dans une perspective de multidisciplinarité de la prise en charge. Multidisciplinarité qui doit pouvoir s'appuyer sur des données utiles, à jour et partagées. Hélas la profession est selon lui à la traîne, voire laissée à la traîne, dans ce partage.

« Prenez les trajets de soins diabète et insuffisance rénale. Différents paramédicaux y sont inclus. Mais les kinés, eux, ne sont pas reconnus par l'Inami comme intervenants de ce parcours de soins et, par conséquent, n'accèdent pas aux données. Or, dans le diabète de type II par exemple, le kiné est un maillon important de la chaîne de prise en charge, au niveau du reconditionnement physique. Avec son travail sur le musculaire, sur le cardiovasculaire..., il contribue à améliorer la qualité de vie et l'autonomie du patient. Cette non-reconnaissance, qui nous prive de l'accès aux données, est d'autant plus dommage qu'avec l'explosion des maladies chroniques dans une population qui vieillit, la prise en charge multidisciplinaire est le modèle appelé à se multiplier. »

Axxon et l'UKB travaillent de concert à motiver les kinés à se lancer dans l'e-santé.

Dans la clinique et l'administratif

Ce déficit d'accès aux infos pose, selon lui, deux grands problèmes. Au niveau clinique, tout d'abord. « Il existe parfois de l'imagerie que le kiné ne voit pas alors qu'elle pourrait orienter son intervention, en lui apportant des éléments cliniques pertinents supplémentaires par rapport à la prescription médicale. » Au niveau administratif ensuite. Encore une fois, un kiné ne peut pas tout



L'informatisation fait figure de passage obligé, chronophage... mais au final, c'est pour un mieux.

inférer d'une simple prescription. Or, la réglementation du secteur est très complexe, avec une grande diversité dans le 'qui a droit à combien de séances en fonction de quoi'. « Actuellement, le kiné glane auprès des médecins, des hôpitaux, en mode 'débrouille', les infos utiles. Il peut y avoir des latences dans le démarrage du traitement, ou des traitements possibles qui ne se font pas. »

« Nous aimerions ouvrir la discussion à propos de cet accès au dossier patient. Nous sommes bien conscients qu'on parle de données médicales, sensibles. Les kinés ne réclament pas d'accéder à tout, mais aux éléments pertinents leur permettant de jouer au mieux leur rôle, dans l'intérêt du patient. »

Engouement modéré... jusqu'ici

Le représentant de l'UKB souligne que la kinésithérapie n'a pas été parmi les premières professions de soins à être 'aspirée' dans la dynamique de l'e-santé telle qu'envisagée par les autorités. Par conséquent, ses collègues, même s'ils commencent à s'y mettre, n'ont pas encore énormément fréquenté les formations à l'e-santé. « En tant qu'union professionnelle, on s'emploie - et plus activement depuis l'an dernier - à les sensibiliser à la maîtrise des outils informatiques, car cela va améliorer la qualité de leur pratique. » Une amélioration dont ils prendront mieux conscience, d'après Saïd Mazid, quand il y aura - on y revient - un partage actif et volontariste des données avec eux.

Réticences, craintes et autres demi-satisfactions ?

Les kinés nourrissent-ils certaines appréhensions vis-à-vis du numérique et de l'e-santé ?

« Il existe une appréhension, en effet, de voir le gouvernement n'utiliser ces développements que dans un unique but de contrôle », rapporte Saïd Mazid, vice-président de l'UKB. Et de citer l'obligation faite aux infirmiers indépendants de 'démontrer', en somme, leurs prestations par la lecture de la carte d'identité électronique du patient à chaque passage à domicile. « L'UKB est favorable à une e-santé qui soit synonyme de belles collaborations entre professionnels et pas exclusivement sous-tendue par une logique de surveillance. »

Feedback assez semblable de la part d'Axxon. Fabienne Van Dooren, la directrice francophone, a relevé sur le terrain deux réserves latentes face à l'informatisation : « d'une part, le sentiment que le Fédéral accélère la cadence en mettant parfois la charrue avant les bœufs, et d'autre part, chez certains kinés très imprégnés de cet esprit libéral dont je parlais plus tôt [voir page précédente], la peur d'être 'fliqués' en permanence dans leur activité. » Ce à quoi la directrice générale rétorque, dit-elle, « que le collègue qui est réglo dans sa pratique n'a rien à redouter ».



Les kinés à l'honneur

SIX SOIRÉES SPÉCIFIQUES

e-santé Wallonie a inséré dans son calendrier des formations, jusque fin mai, six « soirées spéciales kinés » de niveau 1 et 2. Elles se tiendront dans différentes villes wallonnes. On y parlera du Plan e-santé, du Réseau Santé Wallon, des divers outils e-santé, du dossier de kinésithérapie électronique, de la prime, etc.

[En savoir plus](#)



Logiciels métiers

QUI PROPOSE QUELLES FONCTIONS ?

e-santé Wallonie - et plus particulièrement sa gestionnaire de projet, Isabelle Aussems - a accompli un travail de fourmi : questionner les firmes de soft sur l'état d'avancement et les fonctionnalités de leur(s) produit(s), pour ensuite compiler toutes les réponses dans des tableaux synoptiques, métier par métier. Suivez « le guide » !



INFI



KINE



MG



DENTISTE



MULTI

Le fruit de cette vaste collecte d'infos sur les logiciels métiers de la première ligne de soins se croque facilement. Vous cliquez sur le logo symbolisant votre secteur d'activité - soins infirmiers, kinésithérapie, médecine générale, dentisterie ou pratique collective multidisciplinaire – et un grand tableau s'affiche qui vous permet d'apprécier, en un coup d'œil, les fonctionnalités offertes par différents produits sur le marché (*). Si elles ne sont pas encore disponibles mais programmées, le tableau précise leur date d'implémentation.

Un exemple ? Prenons les dentistes. Ils peuvent ouvrir dans cet état des lieux un tableau en plusieurs volets (il suffit de scroller pour les parcourir) qui comporte sept colonnes, correspondant à sept softs du marché wallon, dont cinq ont accepté de répondre à la sollicitation d'e-santé Wallonie.

Grâce à un système de V verts et de X rouges, on y repère tout de suite, par exemple, que les cinq

logiciels permettent déjà de vérifier l'assurabilité du patient via MyCareNet ou de faire de la prescription électronique. Et que la majorité planchent sur le partage de données via les Réseaux Santé Wallon et Bruxellois.

La partie inférieure du tableau se concentre sur la labélisation de chaque logiciel (est-il oui ou non homologué ?) et ses différents agréments (est-il agréé pour l'e-facturation, eAttest, le chapitre IV... ?)

Et ce relevé se répète, selon le même principe, pour les autres professions. Il sera complété au fur et à mesure qu'e-santé Wallonie recevra des infos des concepteurs sur les développements achevés. Le plus simple, pour se faire une idée de ce grand inventaire, est encore d'**aller y faire un tour** !

(*) sur déclaration des producteurs, dont la plupart ont accepté de participer



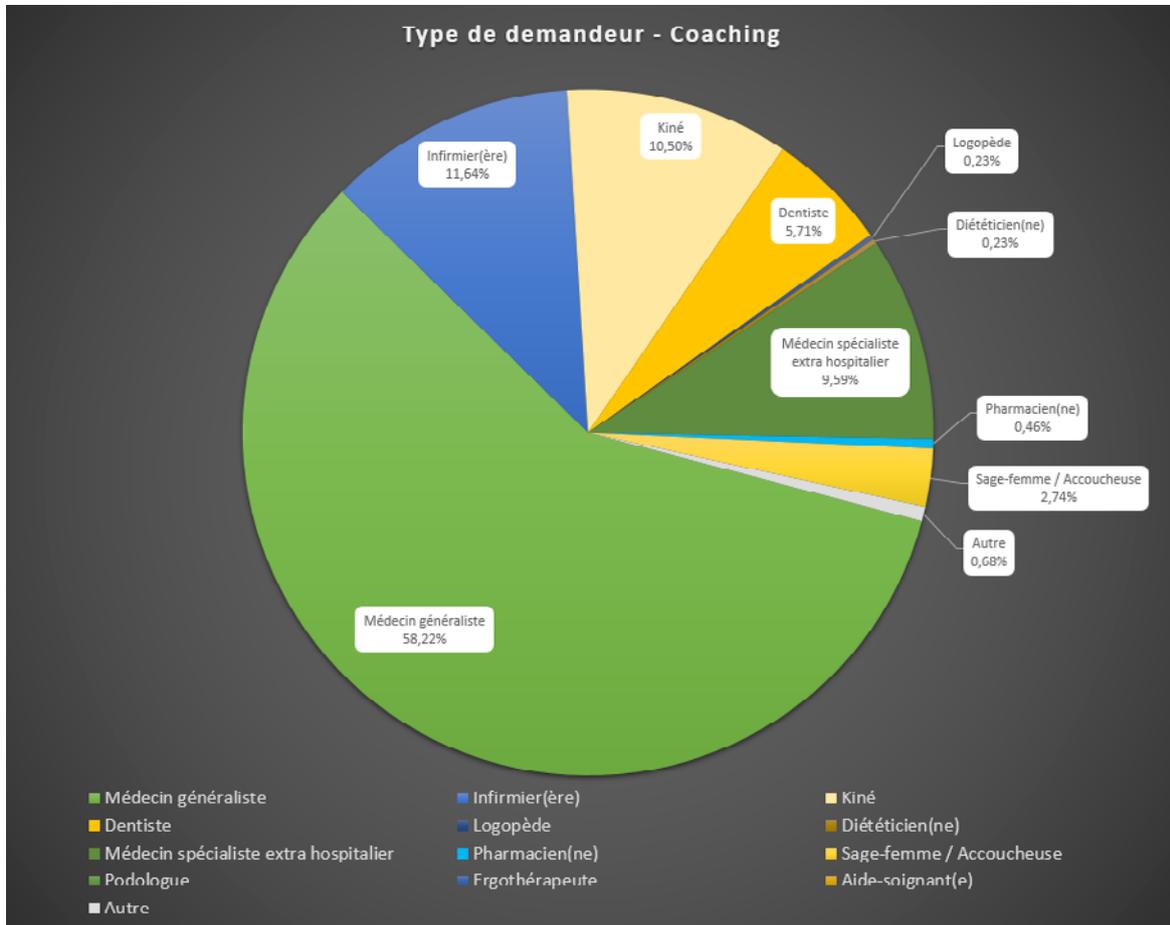
Helpdesk et coaching

Les généralistes, de gros clients

e-santé Wallonie possède deux services prisés des prestataires de soins : d'une part un helpdesk pour dépanner ceux qui rencontrent une difficulté technique avec les outils de l'e-santé, et d'autre part du coaching individualisé, qui se façonne à la carte. Qui fait appel à ces facilités, gratuites de surcroît, et pour quoi ?

Fin 2017, les médecins généralistes représentaient 62,14% des professionnels s'adressant au premier de ces services. Loin derrière, venaient les pharmaciens, constituant 7,5% des demandeurs, talonnés par les infirmiers et les kinés (à 7,14% chacun).

Les raisons du contact avec le helpdesk sont diverses. Jusque fin 2017 toujours, il s'agissait dans 25,36% des cas, d'accompagnement de MG dans l'installation de leur certificat eHealth au poste médical de garde ⁽¹⁾ namurois « Gamena », en collaboration avec ce dernier. Viennent ensuite des de-



mandes liées au certificat eHealth et à l'inscription au Réseau Santé Wallon (15,71% chacune). 7,5% des SOS portaient sur l'e-prescription.

Et du côté du coaching ? Il est lui aussi très majoritairement sollicité par des généralistes, à 58,22%. Il est vrai que, parmi les professions de la première ligne, ces derniers sont déjà concernés par de nombreux aspects de la santé numérique. Le second groupe professionnel à faire appel à l'encadrement individualisé d'e-santé Wallonie est celui des infirmiers (11,64%), puis viennent les kinés (10,5%) et les médecins spécialistes extra-hospitaliers (9,59%).

(1) lire l'article sur l'intérêt de cette manœuvre dans notre [newsletter de novembre 2017](#) : « Certificat eHealth au PMG ? Le bon plan »

Les bonnes adresses

N'hésitez pas, vous aussi, à recourir à ces facilités que vous offre e-santé Wallonie.

- Le helpdesk est joignable via un [formulaire de contact](#), par mail : helpdesk@e-santewallonie.be et par téléphone : 071/92 45 86.
- Le service de coaching personnalisé demande une [inscription](#)